



MAIRIE DE MONTGEARD

Rue de la Bastide
31560 MONTGEARD
Téléphone 05.61.81.34.74



FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Pratiquer les premiers gestes de secours n'est pas un acte médical mais un geste citoyen. C'est pourquoi, pour l'année 2015, la commune de Montgeard a décidé de renouveler le programme de formation aux gestes de premiers secours animé par Monsieur Alexandre FLORENTIN.

Ce programme se déroulera en 2 sessions de 2 heures chacune et les thèmes abordés seront :

Première session qui se déroulera le samedi 28 février 2015 :

- 1^{ère} heure : L'arrêt cardio-respiratoire, le massage cardiaque, le DEA (Défibrillateur Automatisé Externe)
- 2^{ème} heure : Le malaise cardiaque / AVC

Deuxième session qui se déroulera le samedi 7 mars 2015 :

- 1^{ère} heure : Module enfant (accident cardiaque, syndrome du bébé secoué, mort subite du nourrisson)
- 2^{ème} heure : Sécurité routière (attitudes à adopter lors d'un accident de la route)

Le coût de cette formation est de 20 € par session.

La commune de Montgeard prendra en charge, pour les montgeardins, 50 % du coût de la formation, soit 10 € la session.

Si vous souhaitez participer à l'une des sessions ou bien à l'ensemble du programme de formation, venez vous inscrire à la mairie **avant le 14 février 2015**.

Attention, le nombre de place est limité à 12 participants maximum par session.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
 Adresse : Date de naissance :
 Téléphone :

Samedi 28 février 2015 de 9h à 11 h 30 à la Halle Nbre d'adulte : x 10 € = €

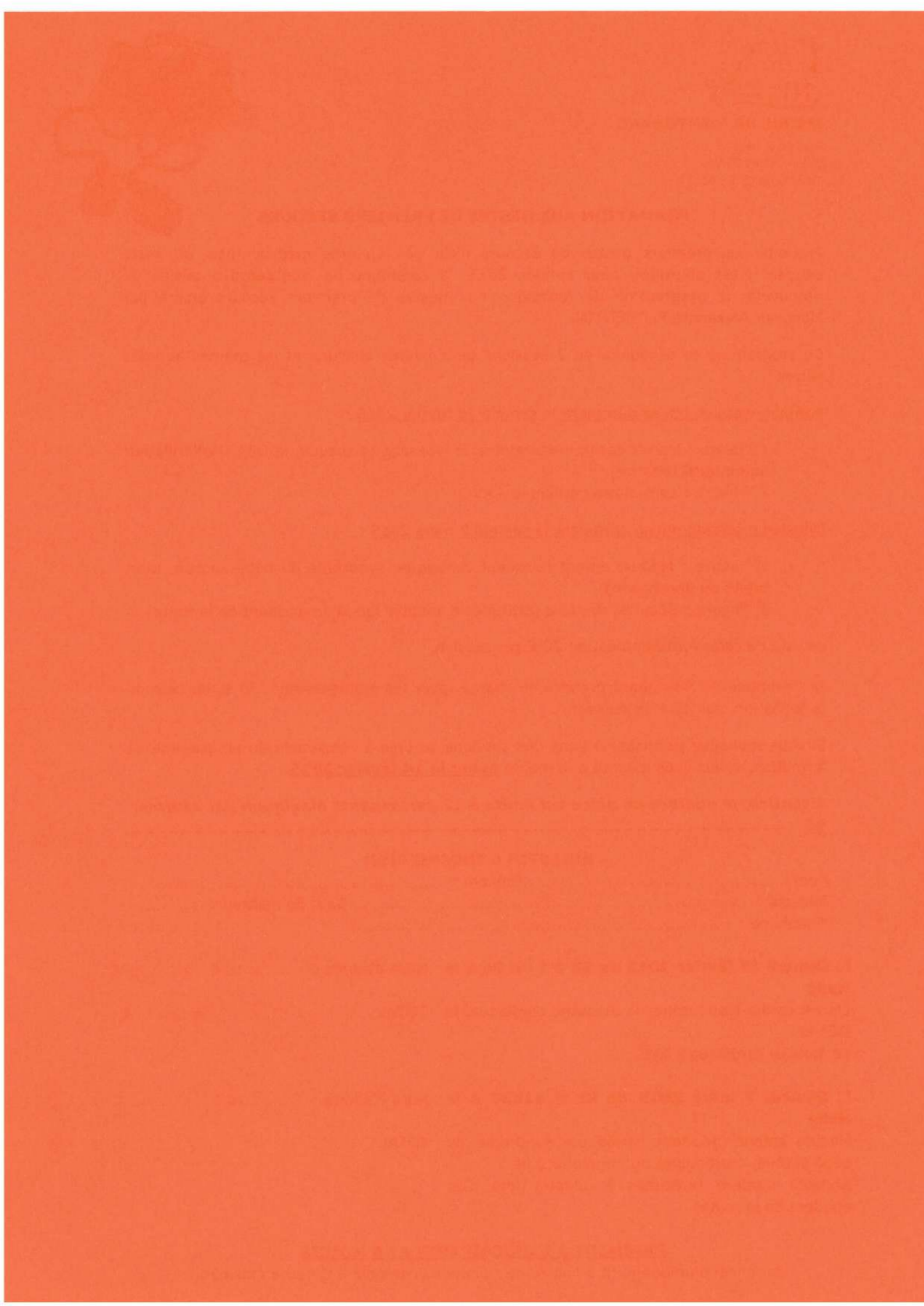
L'arrêt cardio-respiratoire, le massage cardiaque, le DEA et
 Le malaise cardiaque / AVC TOTAL = €

Samedi 7 mars 2015 de 9h à 11h30 à la Halle Nbre d'adulte : x 10 € = €

Module enfant (accident cardiaque, syndrome du bébé secoué, mort subite du nourrisson) et
 Sécurité routière (attitudes à adopter lors d'un accident de la route) TOTAL = €

PAIEMENT A L'INSCRIPTION A LA MAIRIE

par chèque uniquement à l'ordre de : Grands Ensemble – Corethan formation



Le PLU : un document qui vous concerne

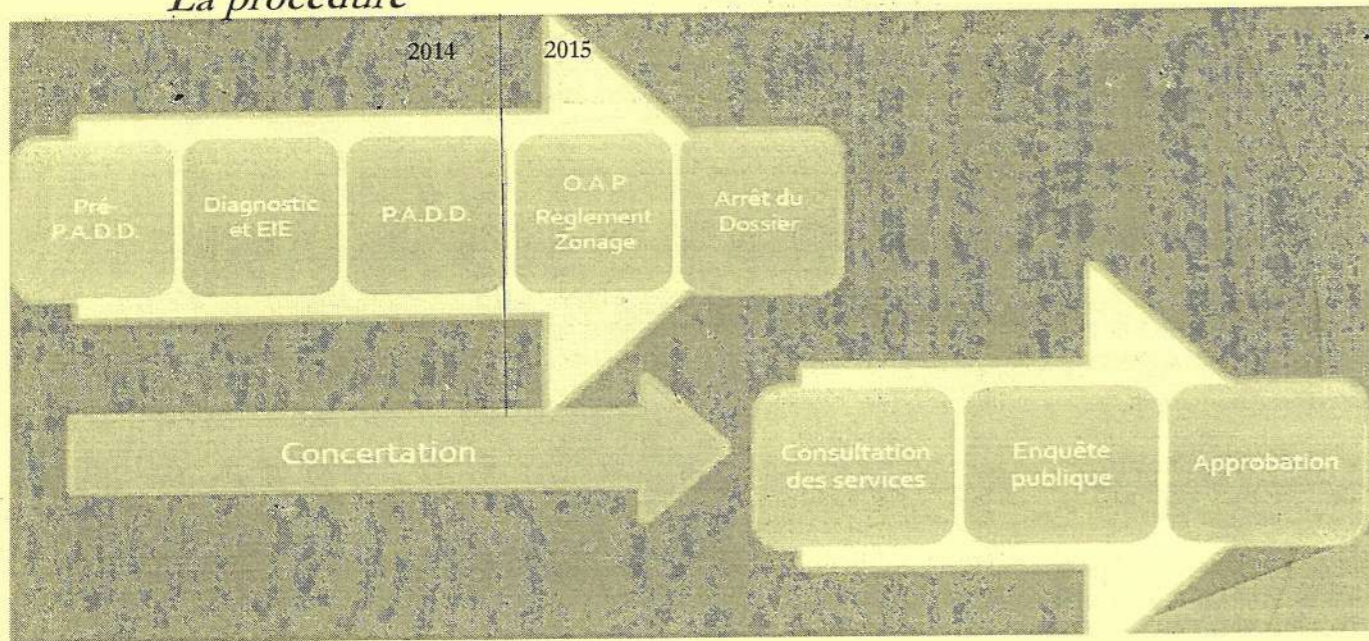
Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le document de planification qui fixe les règles d'occupation des sols afin de mettre en œuvre un projet de territoire. Par délibération en date du 11/09/2013 le conseil municipal de Montgeard a prescrit la transformation de son POS en PLU. Cette évolution est rendue nécessaire d'une part avec la nécessité de sa mise en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Lauragais, et d'autre part par l'obligation d'intégration des lois ENE et ALUR, en effet les POS deviennent caducs au 31/12/2015 depuis l'application de la loi ALUR.

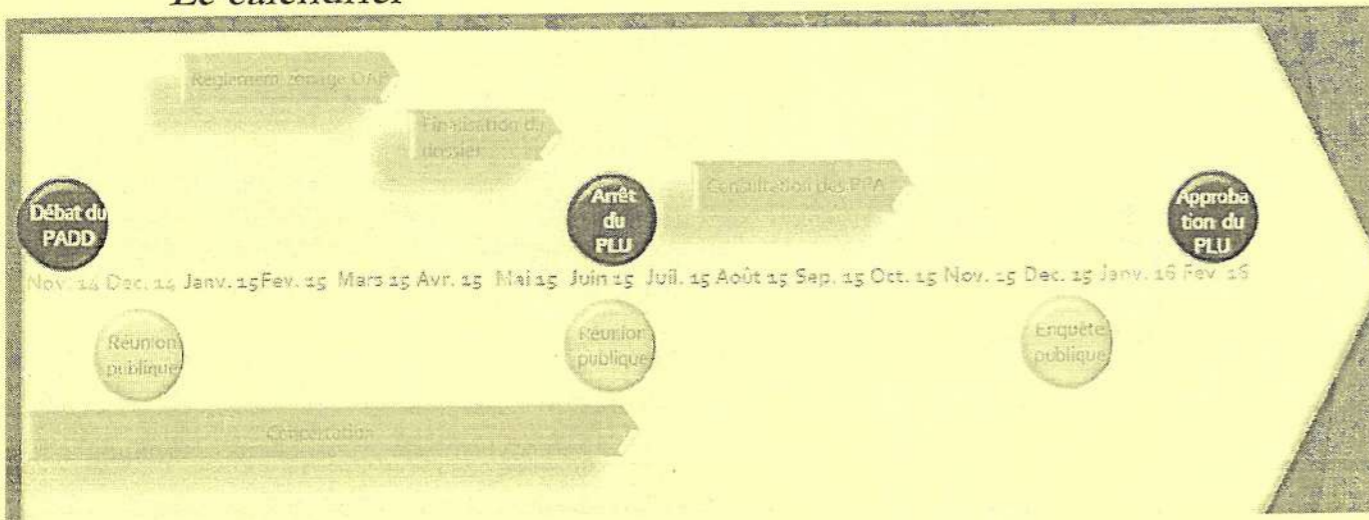
Quelles sont les étapes de la procédure ?

Les étapes de la réalisation du dossier sont législativement encadrées. L'année 2014 a été consacrée à la réalisation du pré-PADD, du diagnostic, de l'état initial de l'environnement et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le travail sur le règlement, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) débute en janvier 2015, le dossier devrait être finalisé au cours de l'année.

La procédure



Le calendrier



Quel projet pour notre territoire ?

Le PADD, « clé de voûte » du PLU, exprime le projet territorial, les documents opposables aux autorisations d'urbanisme (règlement, zonage et OAP) en seront la traduction.

La réflexion sur le PADD a permis de dessiner un projet de territoire à long terme, à horizon 2030. Ce projet est articulé autour de 6 grandes orientations :

- Axe 1 : Intégrer de façon volontariste les richesses environnementales du territoire,
- Axe 2 : Gérer durablement l'espace agricole et les paysages associés,
- Axe 3 : Pérenniser les grands équilibres du territoire,
- Axe 4 : Contenir le développement urbain en poursuivant la trame traditionnelle,
- Axe 5 : Poursuivre un accueil de population maîtrisé,

Axe 6 : Contribuer à l'essor économique local.

A quel moment la population est associée ?

La concertation est menée en parallèle de l'élaboration de l'étude, jusqu'à l'arrêt du PLU par le conseil municipal, les moyens mis en place par la commune sont :

- un registre mis à disposition à la mairie pour recueillir vos observations sur le dossier,
- deux réunions publiques prévues au cours de l'étude, la première a eu lieu le 17/12/14, une seconde sera tenue d'ici la finalisation du dossier, probablement à la fin du second semestre 2015,
- Des panneaux explicatifs exposés en mairie, l'exposition est enrichie tout au long de l'avancement de l'étude,
- les documents d'étude consultables à la mairie et sur le site internet

www.montgeard.fr

- une enquête publique sera organisée, probablement à la fin du second semestre 2015.

Et après ?

Le PLU deviendra le document opposable à toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable). Il s'agit d'un document vivant que la commune pourra faire évoluer au regard de ses besoins, différentes procédures sont prévues et ne nécessitent pas obligatoirement une révision générale (révision allégée, modification, modification simplifiée et mise en compatibilité).

Synthèse

Contenir le développement urbain en poursuivant la trame traditionnelle :

- Principes de détermination des espaces de développement urbain
- Principes d'aménagement des nouveaux quartiers

Gérer durablement l'espace agricole et les paysages associés :

- Valorisation du potentiel agricole
- Pérennisation du paysage agricole, facteur d'identité locale.

Poursuivre un accueil de population maîtrisé à horizon 2030 :

- + 160 / 180 hab.
- + 70 / 80 lgt.
- + 7 à 8 ha

Intégrer de façon volontaire les richesses environnementales du territoire :

- Inscription du projet de territoire en intégration des espaces naturels à large échelle.
- Préservation des noyaux de biodiversité patrimoniale
- Valorisation des richesses locales.

Pérenniser les grands équilibres du territoire :

- Maintien des composantes fondamentales du territoire.
- Urbanisation articulée autour de 4 principes.

Contribuer à l'essor économique local :

- Conforter le tissu économique existant
- Anticiper les dynamiques de projets sur le territoire.



Pour plus de lisibilité, n'hésitez pas à consulter ces documents sur le site www.montgeard.fr

Santé

Formation Gestes de premiers secours

Durant cet automne, les deux sessions de cette formation encadrées par Mr Alexandre Florentin ont rencontré un vif succès.

Nous vous félicitons de l'intérêt et de l'investissement de la population de Montgeard pour cet acte citoyen et utile.

Comme nous vous l'indiquions dans le bulletin de l'écho Montgeard n°14 d'octobre 2014, une nouvelle session de formation aux gestes de premiers secours aura lieu le 28 février 2015 et le 7 mars 2015. Vous trouverez en pièce-jointe de votre journal le bulletin d'inscription.



La bronchiolite, pas de panique

Service de garde des kinésithérapeutes les week-ends et jours fériés.

La bronchiolite est une maladie respiratoire très contagieuse due à un virus. Chaque hiver, elle touche 30% des nourrissons.

Bronchiolite Assistance est une association de masseurs kinésithérapeutes de la région Midi-Pyrénées qui assure la qualité et la continuité

des soins liés à la bronchiolite et autres affections respiratoires pédiatriques, durant les week-ends et jours fériés, uniquement au cabinet du praticien de garde.

Son action est coordonnée en région Midi-Pyrénées pendant la période épidémique de novembre à avril.

Il est nécessaire que le jeune patient ait préalablement reçu la visite de son médecin

qui aura jugé bon de prescrire des séances de kinésithérapie respiratoire, dimanches et jours fériés inclus.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) :

www.urgence-bronchiolite.fr

Téléphone de garde kinésithérapeute :

08-92-68-20-22



Dispositifs saisonniers : vagues de froid

Durant la période hivernale qui s'étend du 1er novembre au 31 mars, les personnes vulnérables, isolées, handicapées, seules, résidants à leurs domiciles peuvent, s'ils le désirent, se faire inscrire auprès du secrétariat de mairie afin que nous puissions vous contacter dès qu'une période de grand froid sera déclenchée.



N° 15
JANVIER 2015

Vœux 2015

SOMMAIRE

<u>Vie du village :</u> Vœux 2015 Ouverture du site Internet de Montgeard	1
<u>Agenda</u> Carnet des naissances 2014 Remerciements aux donateurs fondation Palmarès village fleuri	2
<u>Enquête sur l'emploi</u> Vœu de soutien Charlie Hebdo	3
<u>Ecole :</u> Ouverture de la cantine	4
<u>Santé :</u> Formation urgence Bronchiolite assistance Dispositifs saisonniers	4
<u>Urbanisme :</u> PLU orientation PADD	5
	6

Marie-Claire Garofalo et le conseil municipal ont le plaisir de vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour la nouvelle année 2015.

Site Internet de la mairie de Montgeard

Depuis la mi-décembre, le site de la mairie de Montgeard est accessible à tous.

Pour vous connecter : www.montgeard.fr.

Si vous voulez accéder directement à notre site, il est important de taper l'adresse entière.

C'est grâce aux compétences et au travail de notre conseiller municipal François Roudil, et après plusieurs mois de gestation, que le site Internet de Montgeard voit le jour.

Ce tout neuf site Internet fourmille déjà d'informations, de rubriques et de richesses, nous vous invitons donc à le consul-

ter souvent. N'hésitez pas à promener votre souris sur les différents onglets, vous serez surpris de découvrir de nombreuses informations pratiques, des articles sur l'histoire et le patrimoine architectural de notre village, mais aussi des informations municipales et les archives de l'Echo Montgeardin.

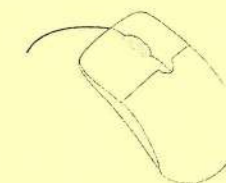
Accordez vous une petite balade virtuelle dans les rues de notre cité en compagnie du petit personnage jaune (rubrique découverte de Montgeard).

Ce site déjà bien fourni va s'é-

toffer au fil du temps, s'améliorer et s'enrichir, n'hésitez pas à venir signer notre livre d'or.

En attendant, nous vous encourageons à découvrir ce nouvel espace citoyen.

La vivacité de ce site dépend de nous tous, il est indispensable d'y aller afin de l'activer et de lui octroyer une place en première page du moteur de recherche, nous comptons sur vous.



Agenda 2015

Elections départementales

Dimanches 22 et 29 mars 2015

Commémoration du 8 mai et repas des aînés

Vendredi 8 mai 2015

Festicolaur

Samedi 30 mai 2015

Auberge espagnole

Lundi 13 juillet 2015

Fête locale

Les 21,22 et 23 août 2015

Vide grenier

Septembre 2015

Commémoration du 11 novembre

Mercredi 11 novembre 2015

Elections régionales

Décembre 2015

Carnet des naissances 2014

Brune Fauré, née le 23 juin

Enzo Gali, né le 13 août

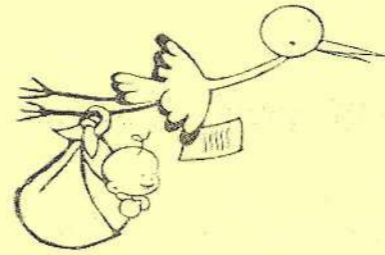
Omar Chouiti, né le 31 août

Loris Vaquero, né le 15 septembre

Jules Kausz, né le 14 novembre

Anthony Cornet, né le 26 novembre

Bienvenue à ces nouveaux Montgeardins et
félicitations aux heureux parents.



Souscriptions Fondation du Patrimoine : Remerciements aux donateurs

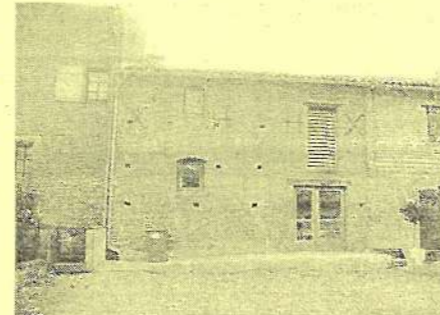
Depuis le mois d'Avril 2014, deux campagnes de souscription ont été lancées auprès de la Fondation du Patrimoine:

- l'une concernant les travaux de restauration du tableau "La flagellation du

Christ" inscrit aux monuments historiques.

- la seconde a été mise en place afin de financer la restauration de la façade en briques foraines de la nouvelle cantine scolaire.

Nous tenons à vous remercier de votre générosité et de votre mobilisation ; ainsi vous avez pu contribuer à la mise en valeur du patrimoine culturel et historique de notre village.



Palmarès village fleuri

Comme chaque année, Montgeard a participé au concours des villages fleuris de la Haute-Garonne qui récompense nos jardiniers locaux qui œuvrent afin d'embellir et de fleurir les espaces publics et privés.

Après avoir visité notre charmant village et avoir délibéré, les lauréats de cette année 2014 sont :

-Mme Denise Ruffat

-Mme Solange Sola

-Mme Elise Massicot

Un grand bravo à nos lauréates ainsi qu'à tous les amoureux des jardins qui contribuent à l'embellissement de notre village.

Merci aussi aux bénévoles qui gèrent le fleurissement de l'espace public.



Centenaire 1914/1918

Un petit groupe de volontaires s'est constitué pour essayer de travailler au niveau de notre commune, à la célébration du centenaire de la première guerre mondiale.

Tous ceux que ce sujet intéresse peuvent se joindre à nous. Si nous sommes assez nombreux, une première réunion sera organisée pour définir les modalités (budget, nature de la manifestation).

Merci de vous inscrire rapidement auprès du secrétariat de mairie.

INSEE : Enquête sur l'emploi

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité dans notre commune. Quelques ménages seront sollicités, ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. L'enquêteur contactera les ménages concernés entre le 5 janvier et le 27 janvier 2015. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses des enquêtés resteront anonymes et seront saisies sur ordinateur portable.

Merci de lui réserver bon accueil.



Conseil municipal du 7 janvier 2015 : Vœu de soutien à Charlie Hebdo

Le conseil municipal, très touché par l'ignoble attentat perpétré ce jour au siège de Charlie Hebdo a souhaité manifester son émotion et son soutien au journal et aux familles meurtries par cette tragédie.

Le conseil municipal présente ses condoléances aux familles et aux proches des personnes

décédées et pense aussi aux blessés et à leurs familles.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, affirment que nous resterons debout et unis contre la terreur que l'on veut nous infliger. Que nous continuerons à défendre notre république laïque, notre démocratie, notre liberté d'expression, liberté de

penser, liberté de presse. Nous prônons des valeurs de solidarité et de fraternité et non pas de haine et de perte de liberté.

JE SUIS CHARLIE

Ouverture de la cantine

Comme vous avez pu le constater, la nouvelle cantine est opérationnelle depuis le lundi 17 novembre 2014.

Les travaux débutés depuis mars 2014 sont enfin achevés, les petits écoliers peuvent profiter de ce nouvel espace.

